



Rapport de la 6^e réunion du Groupe de pilotage des réseaux ruraux européens

Bruxelles, 25 octobre 2016



Table des matières

Session du matin	3
Accueil et introduction.....	3
Priorités des réseaux ruraux.....	3
La nouvelle déclaration de Cork 2.0.....	4
Ateliers du matin.....	6
Session de travail de l'après-midi	8
Cadre pour la prochaine Assemblée des réseaux ruraux.....	8
Discussions de groupes.....	9
Préparation de la prochaine Assemblée des RR et conclusions	11
Propositions en vue de la prochaine Assemblée des RR.....	11
Annexes	13
Annexe I – Rapport sur les ateliers du matin – Activités des parties prenantes liées à Cork 2.0.....	13
Annexe II – Propositions pour la prochaine Assemblée des RR : feedback des groupes de parties prenantes.....	18
Annexe III – Formulaire d'appréciation des participants.....	21

Session du matin

Accueil et introduction	
<p>9.30 – 9.45 Accueil et introduction, Aldo Longo, DG AGRI</p>	<p><i>Remarque : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien prévu à cet effet</i></p> <p>Aldo Longo (DG AGRI, Directeur) accueille les membres du Groupe de pilotage (GP) et leur souhaite la bienvenue à la 6^e réunion du GP, qui est aussi la première depuis la conférence de Cork. M. Longo souligne vivement l'importance de la déclaration de Cork 2.0 et son impact sur le contenu de cette réunion du GP. Il explique qu'à la lumière de cette nouvelle déclaration, les membres vont débattre et établir des rapports sur leurs activités et leur pertinence en vue de la réalisation de la déclaration. Dans ce contexte, la réunion entend en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • faire progresser les préparatifs en vue de la prochaine réunion de l'Assemblée des réseaux ruraux de décembre ; • examiner le travail réalisé sur le cadre stratégique des réseaux et convenir d'un modèle de reporting pour l'Assemblée ; • renforcer les synergies et la complémentarité entre les activités menées par les réseaux. <p>M. Longo met également en avant deux éléments qui sont ressortis clairement de la conférence de Cork : la connectivité et la numérisation. Soulignant leur importance, il annonce que la prochaine assemblée sera consacrée à la numérisation.</p>
Priorités des réseaux ruraux	
<p>9.45 – 10.00 Dernières nouvelles depuis la 5^e réunion du Groupe de pilotage et liens avec Cork 2.0</p> <p><i>Présentation :</i> Dernières nouvelles depuis la 5^e réunion du Groupe de pilotage et liens avec Cork 2.0 Matthias Langemeyer, DG AGRI</p>	<p>Matthias Langemeyer (DG AGRI, chef d'unité faisant fonction) donne un aperçu des principales activités et réalisations des deux réseaux européens (REDR et PEI-AGRI) depuis la 5^e réunion du GP (16/06/2016).</p> <p>M. Langemeyer montre aussi comment les priorités des réseaux telles que définies par l'Assemblée sont étroitement liées et peuvent contribuer à la mise en œuvre des points de la déclaration de Cork 2.0.</p>

La nouvelle déclaration de Cork 2.0

10.00 – 10.30
Rapport du groupe
de parties
prenantes / Atelier
de Cork 2.0

Présentation :
[Conclusions de Cork
2.0](#), Paul Soto, PC
REDR.

Des présentations sont données par des personnes ayant participé aux ateliers de la conférence de Cork 2.0 :

- Atelier 1 – David Lamb
- Atelier 2 – Wolfgang Löhe
- Atelier 3 – Jan-Willem van der Schans
- Atelier 4 – Paul Soto

Un résumé complet des conclusions des ateliers de Cork 2.0 est disponible [ici](#).

David Lamb, du Point de contact du REDR, a facilité l'atelier de Cork sur l'emploi, la croissance et l'investissement dans la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire. Cet atelier entend favoriser le développement de nouvelles approches en matière de systèmes de qualité, l'utilisation de la bioéconomie et la numérisation de l'agriculture. Il encourage également le développement des liens entre les mondes urbain et rural, la création de réseaux de production locaux ainsi que l'intégration des chaînes de valeur.

Les participants ont plaidé pour le décloisonnement et une nouvelle définition de l'agriculture et de la ruralité. Le manque d'opportunités pour les jeunes et la nécessité de redonner confiance dans les chaînes de valeur ont été soulignés. De même, le besoin de renforcer le pouvoir et d'accroître les revenus des petits producteurs a été mis en avant.

Les participants à la conférence ont le sentiment que la déclaration reflète réellement leurs points de vue. Ils concluent en affirmant que les réseaux ruraux ont un rôle important à jouer et qu'il convient de définir des objectifs à plus long terme pour les zones rurales, en ce compris la numérisation comme moyen de développer les infrastructures.

Wolfgang Löhe de l'autorité de gestion allemande a participé au 2^e atelier sur l'environnement rural, le changement climatique et l'eau. À l'instar des autres ateliers, celui-ci a examiné ce qui fonctionnait bien, les moteurs et les obstacles, les opportunités clés et les domaines dans lesquels la politique peut engendrer des résultats.

L'atelier de Cork a souligné l'importance d'améliorer la biodiversité et le rôle de la coopération, de l'échange de connaissance et de facteurs économiques tels que les incitations financières pour encourager la participation aux programmes environnementaux. Il convient dès lors d'impliquer les consommateurs et d'encourager la participation à des solutions innovantes, y compris des systèmes basés sur les résultats. Le système d'évaluation requis ici doit mettre l'accent sur la proportionnalité.

Après des discussions intenses et passionnées, les conclusions de l'atelier ont été reflétées aux points 4, 5, 6 et 9 de la déclaration. Wolfgang estime que les discussions étaient basées sur une approche ascendante et ont surmonté le

scepticisme, ce qui signifie que les conclusions reflètent les contributions des participants.

Jan-Willem van der Schans de l'Université de Wageningen était le rapporteur de l'atelier sur l'innovation de Cork. Il insiste sur le fait qu'il n'y avait pas de projet de déclaration avant la conférence de Cork et qu'une approche ascendante a donc bien été utilisée. Certains thèmes, comme l'alimentation (et la santé publique), les liens entre mondes urbain et rural, et la numérisation, avaient été définis préalablement et ont été approfondis durant les discussions. Les obstacles identifiés incluaient les attitudes vis-à-vis des risques et le besoin d'infrastructures pour l'innovation. Il a aussi été souligné qu'il était important d'éviter la « fossilisation de l'innovation » suite aux paiements directs et de veiller à inciter l'innovation.

Les principales idées mises en avant lors de l'atelier étaient que l'innovation devrait être au centre de la réforme de la PAC et que la confiance doit être rétablie entre toutes les parties.

Paul Soto a facilité l'atelier sur la viabilité et la vitalité rurales. Il cite les six domaines clés développés lors de l'atelier :

- Développer LEADER/CLLD
- Promouvoir l'identité rurale
- Renforcer la démocratie locale
- Soutenir la création d'emplois
- Améliorer les services, les infrastructures et le haut débit
- Inclure les jeunes

Cet atelier a mis en avant la nécessité de changer la façon dont les zones rurales sont perçues. Elles doivent notamment être considérées comme contribuant de manière importante à la communauté, à la santé et à la société. Davantage d'approches intégrées devraient être renforcées grâce à la mesure de l'impact territorial (« proofing rural »). Cela implique de s'appuyer sur le capital de 2 500 groupes LEADER et d'utiliser la flexibilité des instruments financiers.

Gabriel Trenzado du Copa-Cogeca, qui a aussi participé à l'atelier 1, ajoute que la déclaration donne aux réseaux ruraux l'opportunité d'aller de l'avant. Le processus a permis de rétablir la confiance entre différentes parties prenantes, qui se sont écoutées mutuellement.

Gerry Gunning (aussi du Copa-Cogeca), qui a participé à l'atelier 4, indique que la première déclaration de Cork a bien servi pendant 20 ans. Aujourd'hui, l'accent est mis sur la mise en réseau pour relier les parties prenantes et permet ainsi d'aller de l'avant. Il est vital d'encourager la participation sur le terrain.

Ateliers du matin	
<p>10.30 – 12.00 Activités liées à Cork 2.0, David Lamb, PC REDR</p>	<p>Trois ateliers sont organisés au total. Ils passent en revue les activités menées actuellement par les participants et examinent dans quels domaines de nouvelles activités pourraient avoir lieu, en s'appuyant sur les conclusions de Cork 2.0. Les ateliers sont axés autour des quatre mêmes thèmes que ceux de la conférence sur le développement rural de Cork.</p> <p>Dirigé par David Lamb, le premier atelier se penche sur l'emploi, la croissance et l'investissement dans la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire et l'économie rurale au sens large. Le deuxième atelier examine l'environnement rural, le climat et l'eau, et est dirigé par Mike Gregory et Doris Marquardt.</p> <p>Les troisième (innovation) et quatrième (viabilité et vitalité rurales) ateliers, dirigés par Paul Soto, sont combinés en une discussion de groupe. Les participants se concentrent surtout sur l'innovation et passent en revue les activités développées par les RRN après Cork. Les détails de cette discussion se trouvent à l'Annexe I.</p>
<p>12.00 – 12.30 Retour des ateliers</p>	<p><i>Atelier 1 : emploi, croissance et investissement dans la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire et l'économie rurale au sens large :</i></p> <p>Alistair Prior indique les quatre sous-thèmes sur lesquels le groupe s'est concentré : numérisation, denrées alimentaires et boissons, tourisme rural et services d'appui au milieu rural. Des exemples d'activités en cours ont pu être trouvés en Finlande, où les services consultatifs vont au-delà des activités du PEI. Euromontana et Copa-Cogeca ont créé des groupes sectoriels et abordent aussi le thème de la numérisation. Pour le travail du Parlement rural, le groupe de travail a identifié un lien avec le développement d'entreprises rurales.</p> <p>Les points suivants sont considérés comme des opportunités d'activités à mener par les réseaux ruraux : 1) travailler à l'identification d'approches mise en place d'infrastructures pour la numérisation ; 2) définir plus précisément les rôles des producteurs et des consommateurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement au vu du potentiel offert par la numérisation ; 3) développer et promouvoir le concept d'Ambassadeurs ruraux ; et 4) développer un réseau de réseaux.</p> <p><i>Atelier 2 : environnement rural, climat et eau</i></p> <p>John Place explique que le groupe s'est concentré sur les questions environnementales et le climat, mais pas explicitement sur l'eau (la discussion ayant pris une autre direction), ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'activités dans ce domaine.</p> <p>Le groupe a identifié des sujets considérés comme très intéressants pour de nombreuses parties prenantes et pour lesquels une série d'activités en cours ont été identifiées (voir Annexe 1) : approches collectives pour fournir des services environnementaux/de conservation, en particulier dans le contexte des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), MAEC axées sur</p>

les résultats, simplification des systèmes de MAEC, en se concentrant en particulier sur leur vérifiabilité et leur contrôlabilité, et la séquestration du carbone. Un programme scolaire mis en place au R.-U., qui prévoit la fourniture d'éducation environnementale, a aussi été mentionné, en tant qu'activité en cours.

Le groupe a formulé des propositions concrètes de sujets sur lesquels les réseaux pourraient se concentrer : 1) Améliorer les résultats et la simplification des politiques ; 2) Tenir compte du point de vue du bénéficiaire lors de la conception d'une MAEC ; et 3) Mettre davantage l'accent sur la sylviculture dans le travail des réseaux ruraux.

Atelier 3 : Innovation et viabilité et vitalité rurales

La rapporteuse Talia Laffron du Point de service du PEI-AGRI s'est concentrée sur la question suivante : « que pourraient faire les RRN pour approfondir les travaux en cours sur l'innovation ? ». Il est important de remédier à la difficulté que rencontre le FEADER dans la gestion du risque d'échec associé à toute innovation. En outre, il est nécessaire de simplifier le soutien aux fournisseurs de services consultatifs impliqués dans la mise en œuvre du PEI. Le groupe estime que les réseaux (et autres acteurs ruraux) pourraient/devraient se concentrer davantage sur l'innovation dans le domaine de l'environnement.

La rapporteuse indique que la déclaration de Cork a également des implications importantes sur la mise en œuvre actuelle des PDR – elle ne devrait pas être considérée comme fournissant uniquement une perspective à long terme.

D'autres aspects ont été discutés, en particulier les événements organisés par les RRN et des organisations européennes. Sont incluses ici des activités menées en Allemagne, en Autriche, en Espagne, en France, au Portugal et en République tchèque, ayant des liens directs (d'ordre général ou spécifique) avec le travail thématique. Des événements organisés par l'ELARD en Estonie, la conférence conjointe CESE-CdR, ainsi que la conférence sur le tourisme et le développement rural d'Eurogites s'appuieront sur cette activité.

Les opportunités futures devraient reposer sur des thèmes comme les bonnes pratiques dans la mise en œuvre des PDR, la création d'accélérateurs d'entreprises rurales, les approches ascendantes, en particulier en ce qui concerne l'environnement, et le développement de l'approche multifonds du CLLD.

Session de travail de l'après-midi

Cadre pour la prochaine Assemblée des réseaux ruraux	
<p>14.00-14.15 Présentation du modèle de reporting pour l'Assemblée,</p> <p><i>Présentation:</i> Cadre pour l'Assemblée des réseaux ruraux, Matthias Langemeyer, DG AGRI</p>	<p><i>Remarque: les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien prévu à cet effet</i></p> <p>Matthias Langemeyer décrit le modèle de reporting à présenter à l'Assemblée par le groupe de parties prenantes. Il souligne que des représentants des parties prenantes ont déjà été identifiés pour les autorités de gestion et les experts en matière d'évaluation, ainsi que pour les réseaux ruraux nationaux. Un représentant devrait être identifié pour les organisations européennes (et pour la recherche et les fournisseurs de services consultatifs – ces groupes étant rassemblés en raison de leur taille au sein du Groupe de pilotage).</p>
<p>14.15-14.45 Propositions pour faire progresser le cadre d'évaluation stratégique</p> <p><i>Présentation:</i> Activités futures des réseaux ruraux de l'UE, Antonella Zona, DG AGRI</p>	<p>Antonella Zona donne un feedback sur le cadre d'évaluation stratégique. Elle indique que les indicateurs de réalisation ont fait l'objet d'un accord, ce qui n'est pas encore le cas des indicateurs d'impact.</p> <p>En 2017, l'exercice d'évaluation commencera par collecter les indicateurs de réalisation, comme les séminaires, événements, bonnes pratiques, etc. Pour les aspects plus qualitatifs, il est proposé d'envoyer une enquête à tous les membres de l'Assemblée, afin qu'ils puissent donner leur feedback, par exemple sur la façon dont ils utilisent les informations reçues. Sur cette base, il sera possible de lancer une auto-évaluation systématique du réseau rural de l'UE en 2017, s'appuyant sur le cadre stratégique commun, après réception du feu vert de l'Assemblée lors de sa prochaine réunion du 1/12/2016. Il existe d'autres outils pour l'évaluation, comme le feedback présenté lors de la prochaine Assemblée. L'auto-évaluation doit être perçue comme un outil d'amélioration.</p> <p>Matthias Langemeyer invite les experts en évaluation à se rencontrer et à discuter du processus d'auto-évaluation qui doit démarrer en 2017, sur la base du cadre commun, avant la réunion de l'Assemblée. Il est convenu que les membres suivants suivront le processus d'auto-évaluation, qui débutera par une réunion conjointe le 30/11/2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Katarzyna Laskowska (PL) • Eero Pikonen (FI) • Rosa Mosquera (ES) • John Place (UK) • Pascal Gruselle (FR) – (à confirmer) <p>Antonella Zona présente ensuite les grandes lignes des activités des réseaux ruraux, organisées en deux blocs – premièrement, renforcement des capacités et échanges entre pairs ; deuxièmement, activités thématiques. Ces activités sont organisées par les trois unités de service – le Point de contact du REDR, le</p>

	Point de service du PEI-AGRI et le Helpdesk Évaluation. Elle présente également les événements et activités à venir, ainsi que des propositions d'activités de la part du sous-groupe Innovation, qui a eu lieu la semaine précédente.
<p>14.45 – 15.00 Retour sur les activités des parties prenantes</p> <p>Rapport à l'Assemblée rurale David Lamb, PC REDR</p>	<p>David Lamb du Point de contact du REDR présente les grandes lignes de la session de travail, durant laquelle les participants étaient répartis en trois groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autorités de gestion et experts en évaluation • Réseaux ruraux nationaux • Organisations de l'UE, fournisseurs de services consultatifs et instituts de recherche <p>Les participants ont été invités à explorer deux aspects :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Activités passées du réseau – qu'est-ce qui a fonctionné ? Qu'est-ce qui doit être amélioré et comment ? 2. En tenant compte des activités qui ont déjà été planifiées, que peuvent faire les membres de l'Assemblée pour renforcer les prochaines activités du réseau ?
Discussions de groupes	
<p>15.00 – 16.00 Discussions parallèles :</p> <p><i>Autorités de gestion</i></p>	<p>À la lumière de la déclaration de Cork, les membres du GP sont invités à discuter et à identifier les activités actuelles et futures des parties prenantes à proposer à l'Assemblée.</p> <p>Les Autorités de gestion (AG) identifient communément les points 8 – «Renforcer la gouvernance rurale», 9 – «Améliorer les résultats et la mise en oeuvre des politiques» et 10 – «Améliorer la performance et la responsabilisation» de la déclaration de Cork comme les plus pertinents et les plus affectés par leur travail. Le groupe suggère qu'il serait utile de mener une analyse des conclusions de Cork 2.0 en comparaison avec les conclusions de l'évaluation ex-post des PDR. Les AG estiment aussi que, dans le contexte de la déclaration, une attention supplémentaire devrait être accordée à la simplification du point de vue des AG et des bénéficiaires. Ils recommandent aussi davantage d'actions conjointes pour améliorer l'image et l'identité des zones rurales. Un autre point clé soulevé est la nécessité de commencer à discuter de la PAC post-2020 sur la base des contributions des parties prenantes.</p>
<p><i>Réseaux ruraux nationaux</i></p>	<p>La discussion est axée sur le lien entre les RRN et les conclusions de Cork 2.0 et, en particulier, les nouvelles discussions portant sur les activités post-2020, afin de pouvoir présenter et diffuser les activités des réseaux.</p> <p>Ils souhaitent aussi poursuivre le développement d'outils et ressources partagés, ainsi que la mise en réseau des meilleures pratiques. Il est également convenu que la présentation des conclusions de l'Assemblée sera discutée lors de la prochaine réunion des RRN à Senec, en Slovaquie, les 8 et 9 novembre,</p>

	<p>qu'une nouvelle discussion sur Cork 2.0 devra avoir lieu à cette occasion et que ses résultats devront être diffusés à travers les réseaux ruraux au niveau des États membres.</p>
<p><i>Organisations européennes</i></p>	<p>Les participants demandent d'améliorer la manière dont la mise en réseau est coordonnée en transformant les événements de réseautage, comme l'Assemblée, en réelle opportunité de discuter et de partager des idées pratiques qui les motivent. Différentes manières d'améliorer la méthodologie de mise en réseau lors des événements de réseautage sont proposées et deux volontaires sont désignés pour soutenir les activités futures du réseau.</p> <p>Les détails de la discussion sont repris à l'annexe II.</p>
<p>15.40 – 16.00 Rapports sur les discussions parallèles et la discussion en plénière</p>	<p>John Place, DEFRA : les AG ont formulé deux propositions basiques pour la prochaine Assemblée. La première concerne la présentation d'un état des lieux de la mise en œuvre des PDR. Un tel exercice permettrait d'analyser de nombreuses craintes des AG sur les points 8, 9 et 10 de la déclaration de Cork, par exemple la simplification du point de vue des AG et des bénéficiaires. La deuxième concerne la question de la définition et de l'amélioration de l'image des zones rurales. À cette fin, le groupe considère qu'il pourrait être utile d'examiner une région qui a bénéficié du soutien du FEADER et de comprendre la façon dont la zone a changé au fil du temps. Pour répondre à ces questions, les AG estiment qu'il serait utile de prendre en compte les conclusions des évaluations et de collecter les avis des parties prenantes et des RRN.</p> <p>Edgars Linde, RRN letton, souligne la nécessité d'intégrer les RRN et les acteurs de terrain qu'ils représentent dans les discussions futures, car ils peuvent jouer un rôle important en relayant les actions. Il indique aussi que les outils communs aux réseaux, comme les bonnes pratiques, et la façon dont ils sont partagés peuvent être extrêmement importants. Il convient de représenter les RRN à la prochaine Assemblée avec le soutien des autres membres.</p> <p>Franz Thoma (CEPF) (organisations de l'UE, services consultatifs, instituts de recherche) suggère d'améliorer la façon dont la mise en réseau est coordonnée et propose différentes manières d'améliorer la méthodologie de mise en réseau lors des événements de réseautage. Ils désignent deux organisations volontaires (Copa-Cogeca, ELARD) pour soutenir les futures activités du réseau.</p>

Préparation de la prochaine Assemblée des RR et conclusions

Propositions en vue de la prochaine Assemblée des RR	
<p>16.30 – 17.00 Rapport sur les discussions parallèles et proposition pour la réunion de l'Assemblée des RR</p>	<p><i>Remarque : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien prévu à cet effet</i></p> <p>Les participants soulignent les éléments suivants en réaction aux points soulevés:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour comprendre l'impact du soutien du PDR sur une zone rurale, il serait probablement utile de le placer dans le contexte d'autres financements de l'UE dans cette zone, et pas simplement le financement du FEADER pour des domaines spécifiques comme les entreprises et communautés rurales. • Le Parlement rural européen aura lieu aux Pays-Bas du 18 au 26 octobre 2017. Il est organisé par PREPARE, l'ERCA et l'ELARD. Il abordera de nombreuses questions soulevées par Cork II. • Réaction commune de PREPARE, l'ERCA et l'ELARD à la déclaration de Cork : « <i>Nous estimons qu'une consultation plus large, incluant la société civile, devrait suivre Cork 2.0, à propos des futures politiques pour le développement rural, tant en ce qui concerne les fonds étroits du FEADER que les fonds structurels plus larges et le proofing rural. Il faudrait notamment se concentrer sur les besoins des millions de petits exploitants, des personnes exclues de la société et des membres des minorités ethniques. Nous entendons connecter l'UE aux citoyens et renforcer leur confiance. Nous appelons les institutions européennes à en faire de même.</i> » <p>Les représentants suivants sont désignés comme rapporteurs pour présenter les suggestions des AG, RRN et organisations de l'UE à l'Assemblée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - RRN : Maria Custódia Correia pour l'évaluation ; Edgars Linde, cellule d'animation du RRN letton, et Alistair Prior, cellule d'animation du RRN écossais, pour les actions de Cork II - AG : Veronica Madner, AG autrichienne, soutenue par Wolfgang Löhe, si nécessaire, pour l'évaluation ; John Place pour les actions de Cork II - Organisations européennes : un représentant du groupe de dialogue civil pour l'évaluation ; ELARD pour les actions de Cork II. <p>Une liste détaillée des sujets proposés est présentée à l'annexe II.</p>
<p>17.00 – 17.30 Prochains événements et remarques finales, Matthias Langemeyer, DG AGRI</p>	<p>Matthias Langemeyer (DG AGRI) présente les dates des prochaines réunions de gouvernance majeures des réseaux ruraux européens :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3^e Assemblée des RR – 01/12/2016 • 7^e sous-groupe Innovation : 16/02/2017 • 6^e sous-groupe LEADER /CLLD : 21/02/2017 • 7^e Groupe de pilotage des RR : 18/05/2017 (à confirmer) <p>Événements et activités des membres du GP :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier sur l'innovation et l'économie circulaire dans la filière sylvicole de montagne, par Euromontana, Skrad, Croatie, 29 novembre 2016. • Conférence sur le tourisme et le développement rural, Eurogites, 16-17/02/2017, à Bergame, Italie. Des partenaires pour co-organiser la partie sur le développement rural seraient les bienvenus (contactez Klaus Erlich). • Conférence « Renouveler LEADER/CLLD pour l'après-2020 – Célébrer 25 ans de LEADER en Europe » par l'ELARD, Tartu, Estonie, 22-23 novembre 2016. <p>M. Langemeyer rappelle au Groupe de pilotage que la DG AGRI a récemment envoyé un e-mail à tous les membres de l'Assemblée qui ne font pas directement partie d'un ministère (par ex. chercheurs, conseillers, etc.) pour les inviter à s'inscrire dans le registre de transparence de la CE. L'absence d'inscription pourrait entraîner l'exclusion des activités de l'Assemblée et du Groupe de pilotage.</p>
<p>Remarques finales, Aldo Longo, DG AGRI</p>	<p>M. Longo remercie les membres pour leur participation active à la réunion. Il rappelle qu'il s'agit d'une étape très importante en vue de la prochaine réunion de l'Assemblée à la lumière de la déclaration de Cork 2.0. La première partie de la réunion a donné un aperçu de l'événement organisé à Cork, grâce à la contribution des membres du GP qui avaient participé à la conférence. Il souligne qu'il est de notre intérêt commun de tirer profit de la déclaration de Cork, tant comme mandat pour les débats politiques que comme orientation pour les activités futures.</p> <p>M. Longo insiste sur l'importance du proofing rural, qui est également un élément de la déclaration de Cork. Ce point reste un défi non seulement pour la Commission européenne, mais aussi pour les États membres. La Finlande et le Royaume-Uni ont déjà de l'expérience en la matière et des échanges sont attendus. Les réseaux pourraient aider à diffuser ces connaissances.</p> <p>M. Longo note que la session de l'après-midi a aidé à enregistrer des progrès significatifs dans la préparation de la 3^e Assemblée des RR. Il remercie aussi les volontaires qui établiront des rapports à l'intention de l'Assemblée, du point de vue des parties prenantes, sur les activités des réseaux, ainsi que ceux qui contribueront à l'auto-évaluation des activités des RR et présenteront un solide cadre stratégique à l'Assemblée.</p> <p>La réunion a fourni des informations utiles à prendre en compte dans le travail thématique des RR et qui seront présentées à l'Assemblée.</p> <p>M. Longo reconnaît que les membres du GP doivent en apprendre plus sur la numérisation et indique que des informations de fond seront fournies avant la prochaine réunion de l'Assemblée.</p>

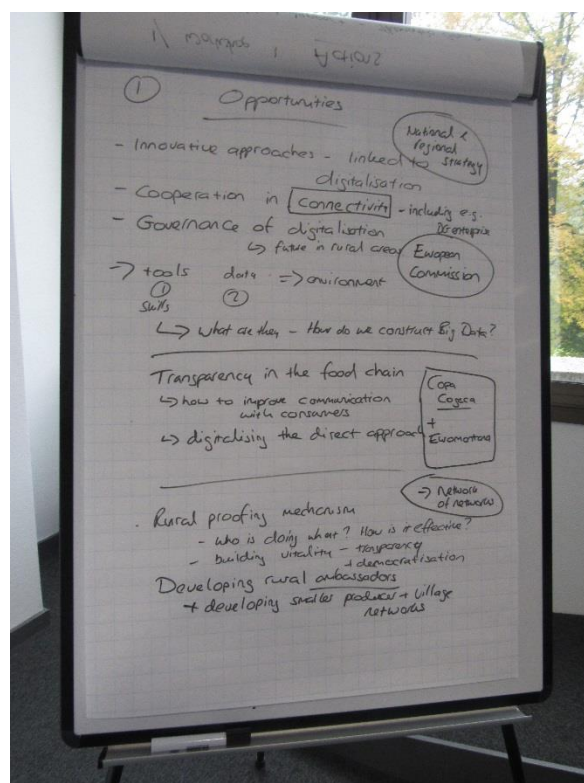
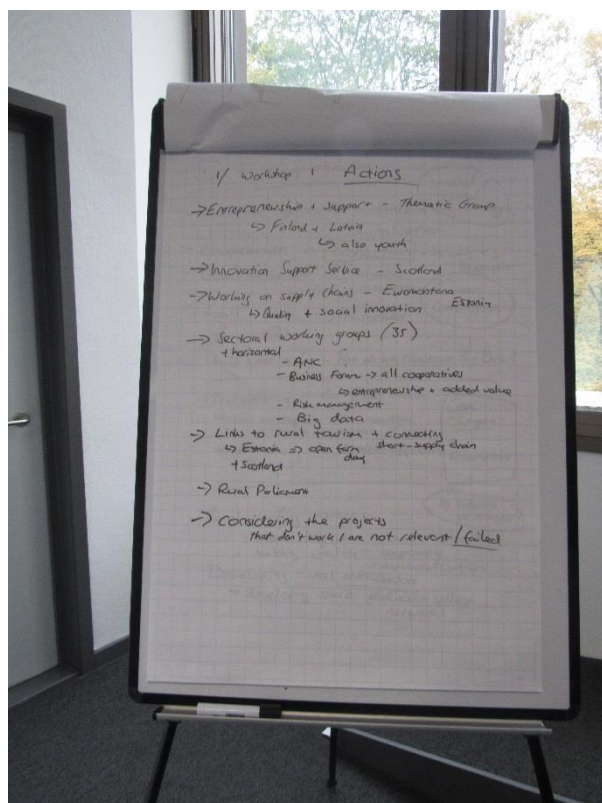
Annexes

Annexe I – Rapport sur les ateliers du matin – Activités des parties prenantes liées à Cork 2.0

Atelier 1 : emploi, croissance et investissement dans la chaîne d’approvisionnement agroalimentaire et l’économie rurale au sens large

Le groupe a identifié un certain nombre d’activités en cours axées sur :

- La numérisation
- Les produits alimentaires et les boissons
- Le tourisme rural
- Les services de soutien au monde rural



Euromontana et le Copa-Cogeca ont créé des groupes de travail sectoriels et abordent également le thème de la numérisation. En Estonie, Euromontana se penche actuellement sur les chaînes d’approvisionnement et les systèmes de qualité dans les régions montagneuses.

La Finlande et la Lettonie abordent le thème de l’entrepreneuriat tandis que l’Écosse poursuit le développement d’un service de soutien à l’innovation. Le Copa-Cogeca compte plus de 35 groupes de travail sectoriels et horizontaux sur différents thèmes liés à Cork 2.0, dont « big data », les régions soumises à des contraintes naturelles, la gestion des risques et un forum de coopératives qui examine l’entrepreneuriat et la valeur ajoutée. Pour le travail sur le Parlement rural européen, le groupe de travail a identifié un lien avec le développement d’entreprises rurales.

Opportunités d'activités à mener par les réseaux ruraux :

- a) identifier différentes approches de mise en place d'infrastructures pour la numérisation ;
- b) définir plus précisément les rôles des producteurs et consommateurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement, au vu du potentiel offert par la numérisation ;
- c) développer et promouvoir le concept d'Ambassadeurs ruraux ; et
- d) développer un réseau de réseaux [actifs dans ce domaine].

Cela incluait les thèmes du proofing rural et du développement d'une transparence accrue dans la chaîne de valeur des produits alimentaires et boissons.

Atelier 2 – Environnement rural, climat et eau

Peu de participants au groupe connaissaient les résultats de la conférence de Cork. La discussion sur l'environnement et le climat s'est donc concentrée sur les interventions soutenues au titre des PDR actuels, notamment la Mesure 10 - Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). Les sujets considérés comme très intéressants pour de nombreux acteurs ruraux incluaient :

- a) Approches collectives pour fournir des services environnementaux/de conservation, en particulier dans le contexte des MAEC ;
- b) MAEC axées sur les résultats ;
- c) Simplification des systèmes de MAEC, en particulier en se concentrant sur leur vérifiabilité et leur contrôlabilité ; et
- d) Séquestration du carbone.

Les participants ont mentionné une série d'activités concrètes en cours dans ces domaines : les RRN allemand et néerlandais échangent leurs expériences sur les approches collectives en matière de MAEC. La Suède et le R.-U. travaillent à des MAEC axées sur les résultats. Quelques AG (dont celle d'Allemagne) ont indiqué qu'elles travaillaient à des systèmes de mise en œuvre des MAEC et à leur simplification – un travail considéré comme très important par d'autres participants. Dans ce contexte, BirdLife estime que les agences de programme ne sont pas assez ambitieuses en ce qui concerne les bénéfices environnementaux, quand elles programment et mettent en œuvre des MAEC.

Le Copa-Cogeca a expliqué que ses membres se penchaient sur la séquestration du carbone et la réduction des émissions de GES, en se concentrant particulièrement sur le secteur de l'élevage et l'économie circulaire. Les participants ont indiqué que plusieurs initiatives et réseaux travaillaient sur l'action climatique (y compris au niveau de l'UE).

Un programme scolaire britannique qui assure de l'éducation environnementale, notamment à travers des visites à la ferme, a suscité un intérêt particulier. Le groupe n'a pas abordé le sujet de l'eau, ni essayé d'identifier des activités dans ce secteur.

Durant la deuxième partie de l'atelier, le groupe a formulé des propositions de thèmes sur lesquels les réseaux ruraux pourraient se concentrer :

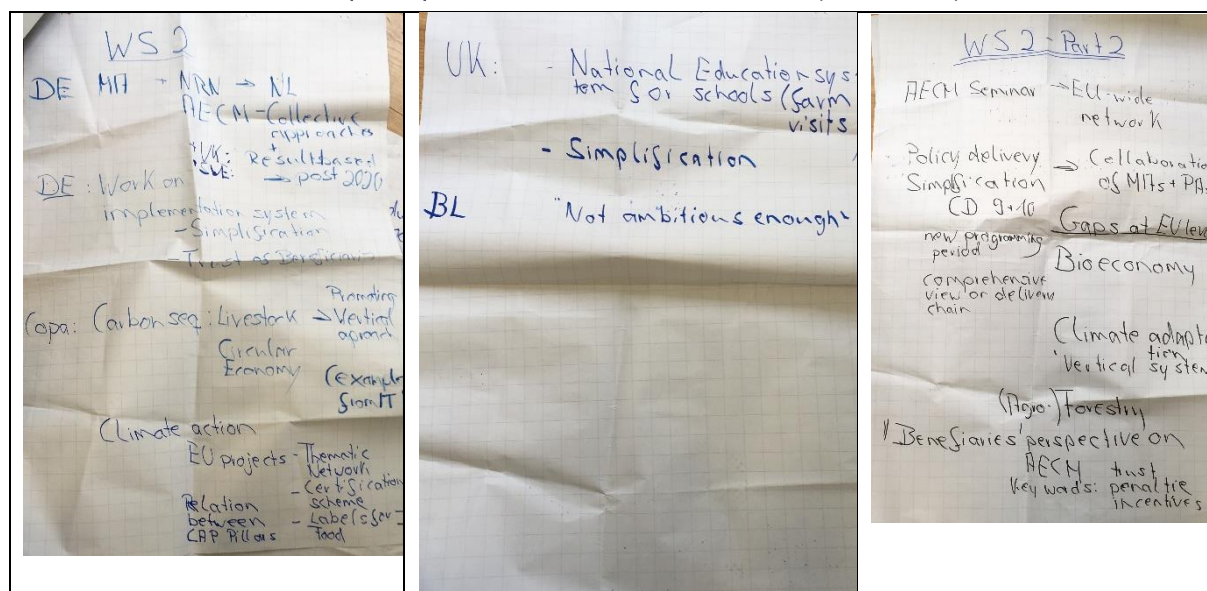
- 1) Améliorer les résultats et la simplification des politiques, idéalement en adoptant une vision globale de la chaîne d'approvisionnement ;

- 2) Tenir compte du point de vue du bénéficiaire lors de la conception de MAEC, tout en favorisant le rétablissement de la confiance et en trouvant des solutions pour des sanctions proportionnées ; et
- 3) Renforcer l'accent sur la sylviculture dans les activités des réseaux ruraux.

Une suggestion concrète était d'élargir le réseau d'agences de programme créé lors d'un récent séminaire MAEC à Paris.

Les participants ont indiqué que les activités visant à améliorer le développement rural dans les domaines de l'environnement et du changement climatique devraient se concentrer tant sur des améliorations à court terme pour la mise en œuvre actuelle que sur des améliorations à plus long terme dans le futur.

Tableau 1 : Contributions des participants à la discussion de l'Atelier 2 (Parties 1+2)



Ateliers 3 (Innovation) et 4 (Viabilité et vitalité rurales)

Deux thèmes de l'atelier de Cork ont été combinés au sein d'une discussion de groupe.

Au niveau national, des réunions ad hoc ont été ou seront organisées pour informer les parties prenantes des conclusions de Cork (par ex. AT, CZ, DE, ES, FR, PT). Au niveau de l'UE, des événements spécifiques sont aussi organisés par l'ELARD, le Parlement rural de l'UE, le sommet sur l'innovation agricole qui aura lieu à Lisbonne en octobre 2017, et la conférence du CESE qui se tiendra à Bruxelles le 9 novembre.

Les participants ont examiné comment les RRN pouvaient renforcer l'innovation et discuté des problèmes auxquels ils sont confrontés, comme le soutien aux fournisseurs de services consultatifs, qui nécessite davantage de simplification. Ils ont aussi souligné la nécessité de mieux intégrer les préoccupations commerciales et environnementales dans le secteur agricole.

Les participants ont demandé plus d'explications/de clarification sur la manière de gérer les priorités de Cork à long terme mais aussi pour améliorer leur mise en œuvre à court terme.

Ils jugent utile d'explorer différentes façons d'améliorer l'image des zones rurales et de faire réellement fonctionner le CLLD.

Il convient également de développer plus d'approches intégrées, de limiter les projets individuels et de renforcer l'approche ascendante ainsi que les projets menés par la démocratie locale.

Une action plus coordonnée pour soutenir les jeunes est également requise. **Les activités suivantes, liées aux conclusions de Cork 2.0, ont été mentionnées par différents RRN/organisations :**

- RRN ESPAGNOL : il est difficile d'informer les parties prenantes à propos de la déclaration de Cork en raison de la structure régionale des PDR en Espagne, et en particulier d'atteindre les chargés de mission et les AG aux niveaux central et régional. Quatre événements sur Cork 2.0 seront menés en septembre et en octobre.
- RRN FRANÇAIS : le 25 novembre, le Groupe de pilotage national abordera toutes les questions clés liées au développement rural, en mettant spécialement l'accent sur Cork. Le 18 novembre, un groupe de consultation sur l'innovation se réunira. Jusqu'à présent, 16 projets collectifs nationaux sur 16 questions différentes, visant à améliorer les performances, sont liés aux priorités de Cork.
- RRN FRANÇAIS : une étude sur la vitalité rurale sera bientôt lancée dans le but d'explorer comment les fonds de l'UE ont contribué à redynamiser les zones rurales lors de la précédente période de programmation.
- RRN TCHÈQUE : en octobre, une conférence rurale nationale (Parlement rural tchèque) a analysé quelques thèmes liés à la déclaration de Cork en soutien au prochain document de prise de position que le RR tchèque présentera l'année prochaine (sept. 2017) au Parlement rural européen aux Pays-Bas.
- RRN TCHÈQUE : 11-12 novembre, conférence internationale sur le partage de savoir-faire chez les jeunes agriculteurs.
- RRN PORTUGAIS : en novembre, trois groupes de travail thématiques sur l'innovation ont été organisés, plus particulièrement axés sur la sylviculture et la chaîne alimentaire. Un sommet ad hoc sur l'innovation devrait avoir lieu en novembre 2017 à Lisbonne.
- RRN ALLEMAND : en 2017, le forum annuel de Berlin sur le développement rural sera organisé par le ministère de l'agriculture. Toutes les parties prenantes clés seront impliquées dans la discussion.
- ELARD : Estonie, conférence sur l'avenir du CLLD 2020-2027, 21-23 novembre.
- PREPARE, ELARD : prochain Parlement rural européen, Pays-Bas, septembre 2017. Le programme s'appuiera sur la déclaration de Cork.
- FÉDÉRATION EUROPÉENNE DU TOURISME RURAL : une conférence sur le développement rural et le tourisme sera organisée à Bergame (16-17 février 2017) dans le but d'explorer à quel point il est difficile de trouver des acteurs du développement rural qui sont aussi actifs dans le secteur du tourisme. L'organisateur principal est EUROGITÉS.

Les participants ont identifié les opportunités suivantes pour les organisations de l'UE ou réseaux européens d'avancer sur les idées exprimées dans la déclaration de Cork :

- RRN allemand et français : clarifier comment toutes les priorités définies par le FEADER, Cork 2.0 et le programme-cadre 2020 de l'UE sont liées et intégrées afin de fournir un message cohérent. La cohérence globale des priorités est fondamentale. Les réseaux REDR et PEI devraient apporter leur aide sur ce point.
- RRN néerlandais : une approche plus participative de l'évaluation : il y a un grave problème de confiance en ce qui concerne l'implication des acteurs dans l'innovation.

- BEE : accorder une attention accrue aux aspects environnementaux (par ex. élimination des espèces exotiques, préservation des zones humides) dans l'approche « post-Cork ». L'approche ascendante ne peut fonctionner que si une approche plus environnementale est intégrée en priorité et met l'accent sur la fourniture de résultats environnementaux.
- Davantage de soutien est nécessaire pour la mise en œuvre de services consultatifs et il a été proposé que ce soutien vienne du PC REDR et du PEI.
- Le RRN écossais soutiendra davantage le multifinancement du CLLD.
- La possibilité de développer des accélérateurs d'entreprises rurales devrait être étudiée par le PC REDR.
- Pour les projets d'innovation à plus haut risque, des initiatives pilotes devraient être développées à travers la Mesure 16 et la Mesure 1.

Annexe II – Propositions pour la prochaine Assemblée des RR : feedback des groupes de parties prenantes

Réseaux ruraux nationaux

Les RRN ont présenté une série d'activités. Bon nombre de RRN n'avaient pas été conviés à la conférence de Cork 2.0 et n'en connaissaient donc pas les conclusions, et d'autres (France, Lettonie) souhaitaient diffuser plus largement la déclaration.

Les RRN ont demandé à être impliqués dans les prochains événements et activités définissant comment

faire progresser l'activité. Ils souhaitent être impliqués dans la discussion, pour pouvoir ensuite la répercuter dans les États membres et créer un échange qui inclut l'activité du REDR et du PEI, ainsi que des activités sur le terrain, comme le travail des GAL et les activités thématiques.

La nécessité d'une communication continue a aussi été soulignée, en ce qui concerne l'innovation et le travail dans des domaines comme le multifinancement. L'échange d'idées dans ce secteur est aussi nécessaire. La méthode de partage des bonnes pratiques devrait également être revue afin d'aboutir à un format commun, comme les exemples du site web du REDR. Cela inclut la participation des parties prenantes européennes et des exemples d'innovation en pratique. Un ancien format « *Pikse* » utilisé par le Point de contact du REDR a été suggéré.

En bref, les réseaux nationaux et européens devraient continuer à développer des outils communs en collaboration.



Autorités de gestion

Quoi	Comment
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'image des zones rurales. • Définir les zones rurales et identifier les points qui doivent être abordés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des exemples de réussite. • Identifier des exemples de changement, d'effet et de contribution des PDR.
<ul style="list-style-type: none"> • Lancer la discussion sur la PAC post-2020 avec des contributions des parties prenantes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Court terme – examiner les procédures. • Long terme – décider des objectifs et prendre en compte les résultats de l'évaluation à mi-parcours. • Rationaliser la disponibilité des données.
<ul style="list-style-type: none"> • Examiner l'état des lieux de la mise en œuvre des programmes du point de vue des parties prenantes et des AG, y compris les points de blocage, le fonctionnement des mesures, etc. • L'évaluation ex-post pourrait être utilisée pour tirer des conclusions sur les points 8, 9 et 10 de la déclaration de Cork 2.0. Obtenir une vue d'ensemble des résultats préliminaires et voir comment ils s'intègrent à la déclaration. • Un point clé à examiner est la simplification en vue d'une mise en œuvre et d'une communication plus efficaces, toujours du point de vue des parties prenantes et des AG. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser davantage l'opinion publique aux résultats de l'évaluation ex-post • Les groupes thématiques pourraient être plus spécifiques pour permettre l'implication des AG à un niveau plus concret/technique. • Tant les parties prenantes que les AG devraient être soutenues en vue de la simplification, par ex. en explorant la Mesure 16 – Coopération. • Examiner les questions d'éligibilité – y compris en lien avec la simplification.

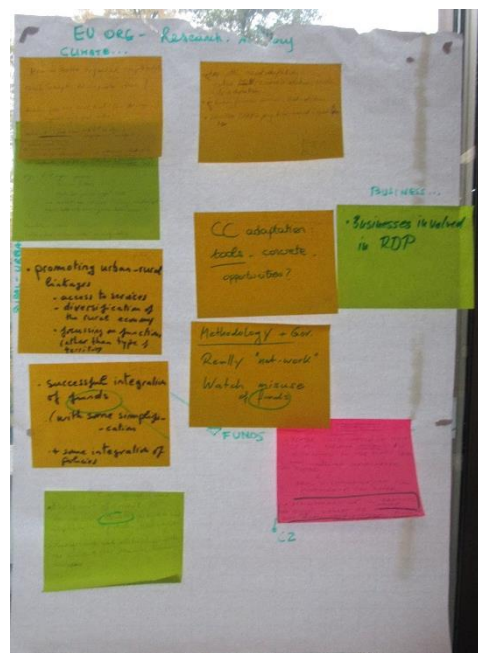


Organisations de l'UE

Les participants ont demandé d'améliorer la façon dont la mise en réseau est coordonnée en transformant les événements de réseautage, comme l'Assemblée, en réelle opportunité de discuter et de partager des idées pratiques qui les motivent. Ils ont aussi proposé d'améliorer la méthodologie de mise en réseau lors des événements de réseautage et ont désigné deux volontaires pour soutenir les activités futures du réseau.

Améliorations suggérées :

- Intégrer l'adaptation au changement climatique et son atténuation aux sujets de la prochaine Assemblée.
- Évaluer le développement rural en relation avec les priorités d'atténuation du changement climatique telles que définies lors de la COP21.
- Explorer l'adaptation basée sur les écosystèmes et les solutions basées sur la nature.
- Multifinancement : une simplification est absolument nécessaire. La simplification a été mentionnée en relation avec les fonds, mais aussi comme nécessité d'ordre général.
- Renforcer le lien entre les agriculteurs et les consommateurs à travers la chaîne d'approvisionnement alimentaire.
- Accroître l'implication des entreprises dans le développement rural.
- Améliorer le transfert des connaissances au sein du réseau en lien avec les mesures de développement rural.



Comment être impliqué dans la prochaine Assemblée et dans les futures activités du réseau :

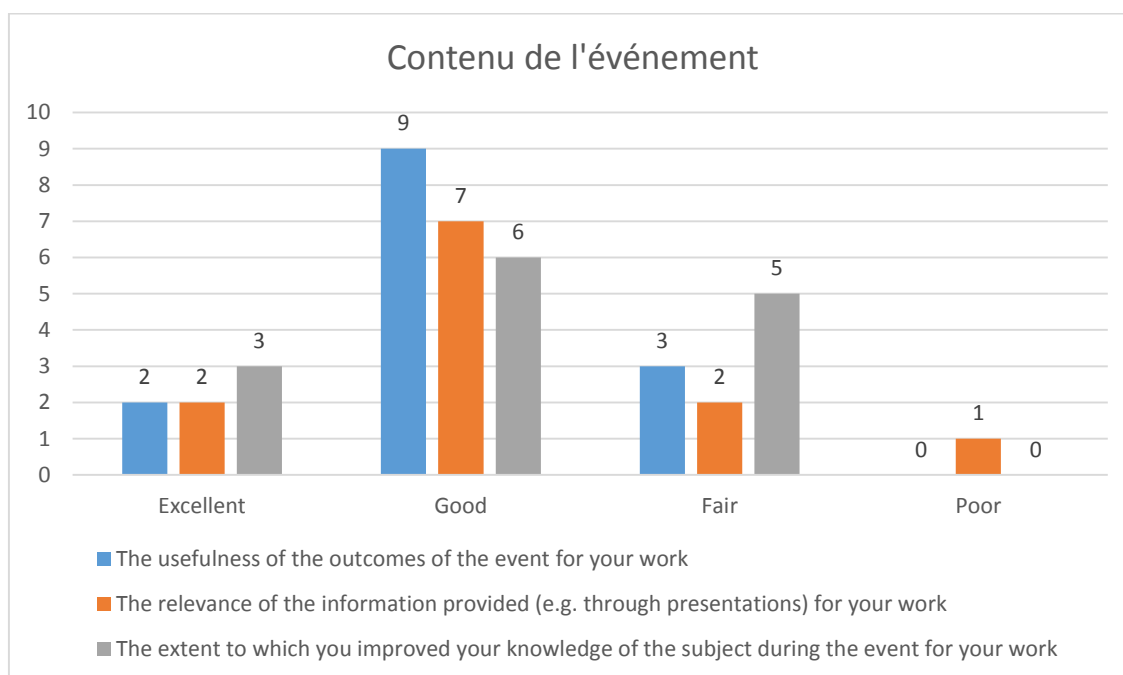
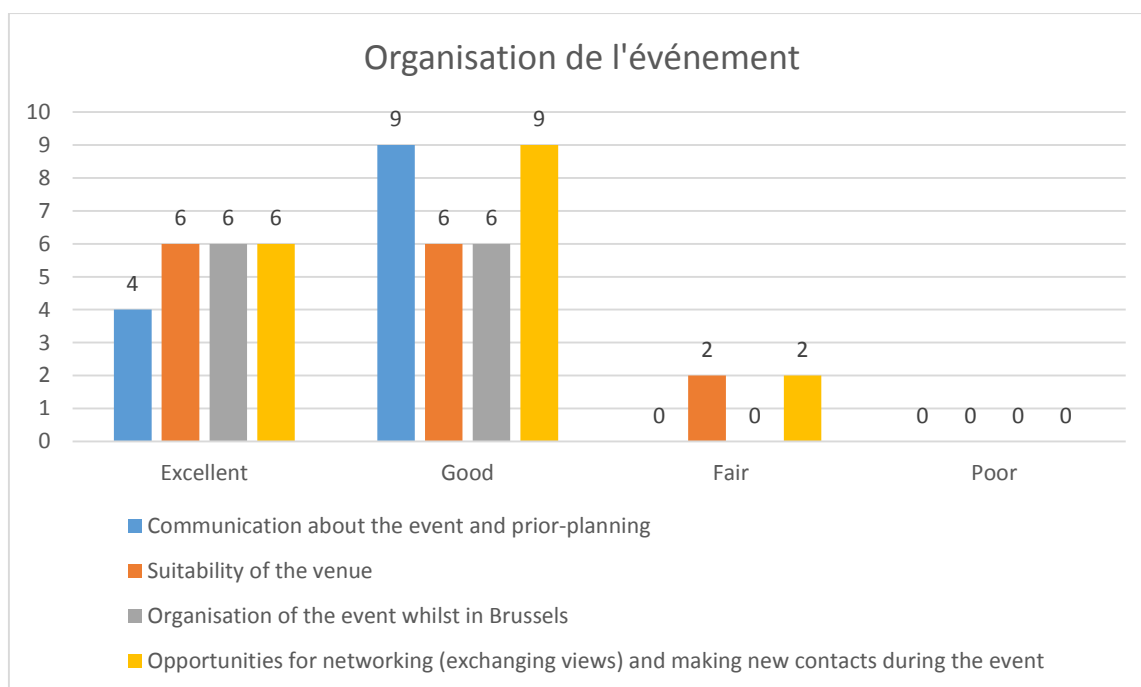
- Une approche basée sur « plus de sessions interactives et moins de présentations » lors des événements des réseaux ruraux.
- Encourager les agriculteurs à partager leur histoire lors des événements de mise en réseau, rendre les sujets plus attrayants et inspirants, et inciter à développer de nouvelles idées.
- Assemblée : elle devrait ressembler à un événement social pour impliquer les participants et les motiver à travailler en réseau, entre eux.

Qui devrait être impliqué ?

- Il a été suggéré d'inviter le commissaire Hogan à la prochaine Assemblée, pour qu'il explique ce qu'il attend du réseau.
- Deux volontaires ont été désignés pour soutenir le travail préparatoire de l'Assemblée : un représentant du COPA-COGECA et un de l'ELARD.

Annexe III – Formulaire d’appréciation des participants

Les participants ont été invités à donner leur appréciation sur l’organisation et le contenu de l’événement. Au total, 14 formulaires d’appréciation ont été remplis. Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des réponses :



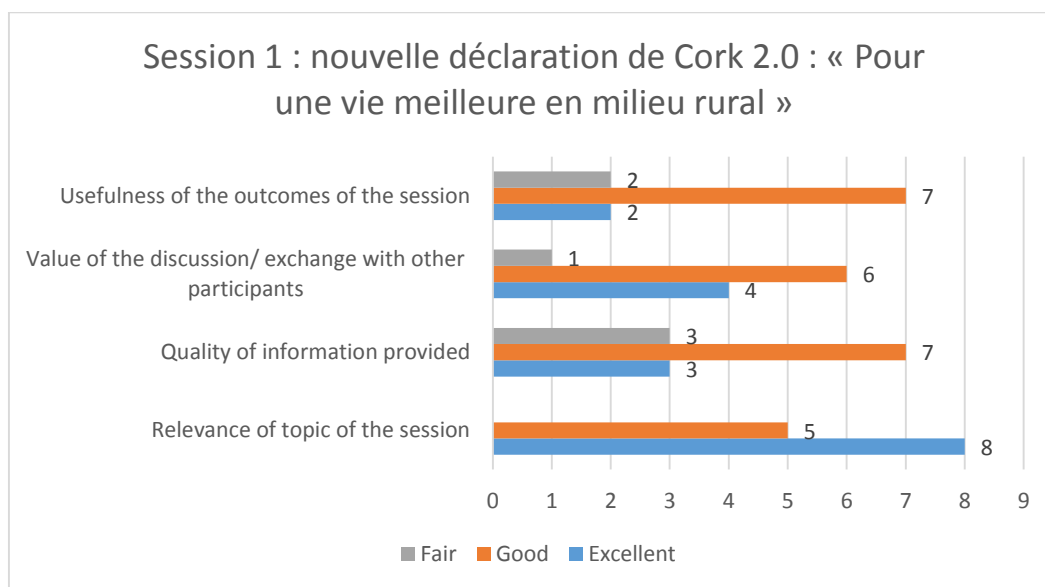
Autres commentaires formulés à propos de l'organisation :

- Davantage d'organisations du secteur privé sont nécessaires dans le réseau
- J'aimerais pouvoir utiliser plus facilement le portail « My ENRD ». Tout devrait être facilement accessible (résultats du précédent Groupe de pilotage, documents d'appui...).
- L'endroit choisi était très correct et facilement accessible mais ne se prêtait pas à du travail en groupe.
- Je comprends les difficultés, mais la salle est trop formelle.
- Le programme devrait être envoyé plus tôt.

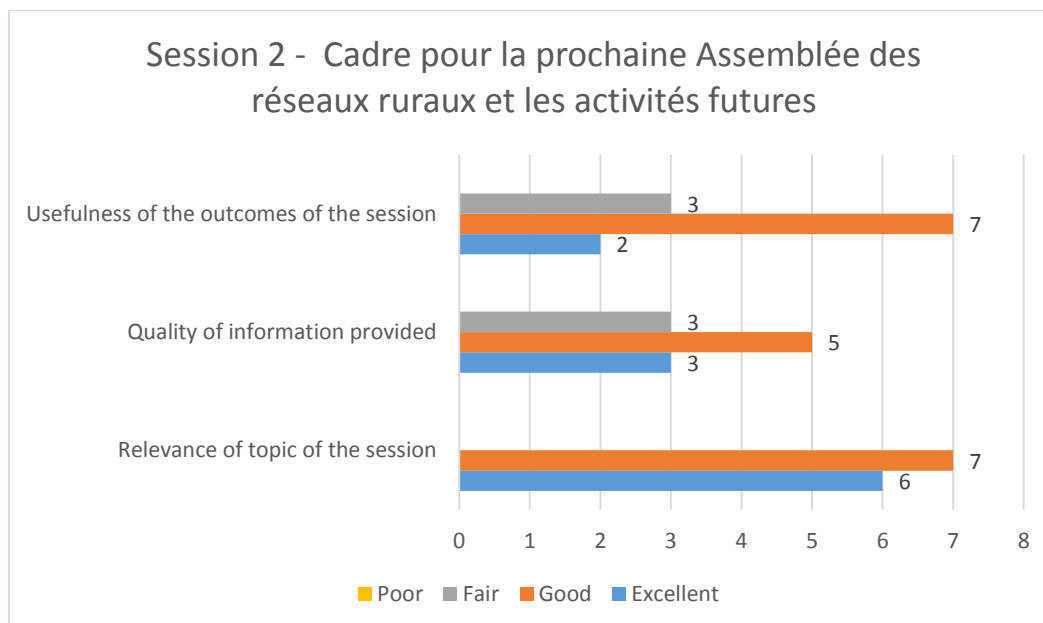
Autres commentaires formulés à propos du contenu :

- L'échange de points de vue avec d'autres parties prenantes était très intéressant. Des représentants du secteur privé devraient être inclus.
- Veuillez mettre le PPT sur le site web dès que possible pour pouvoir informer d'autres collègues.
- Tout aurait pu être couvert en une demi-journée.

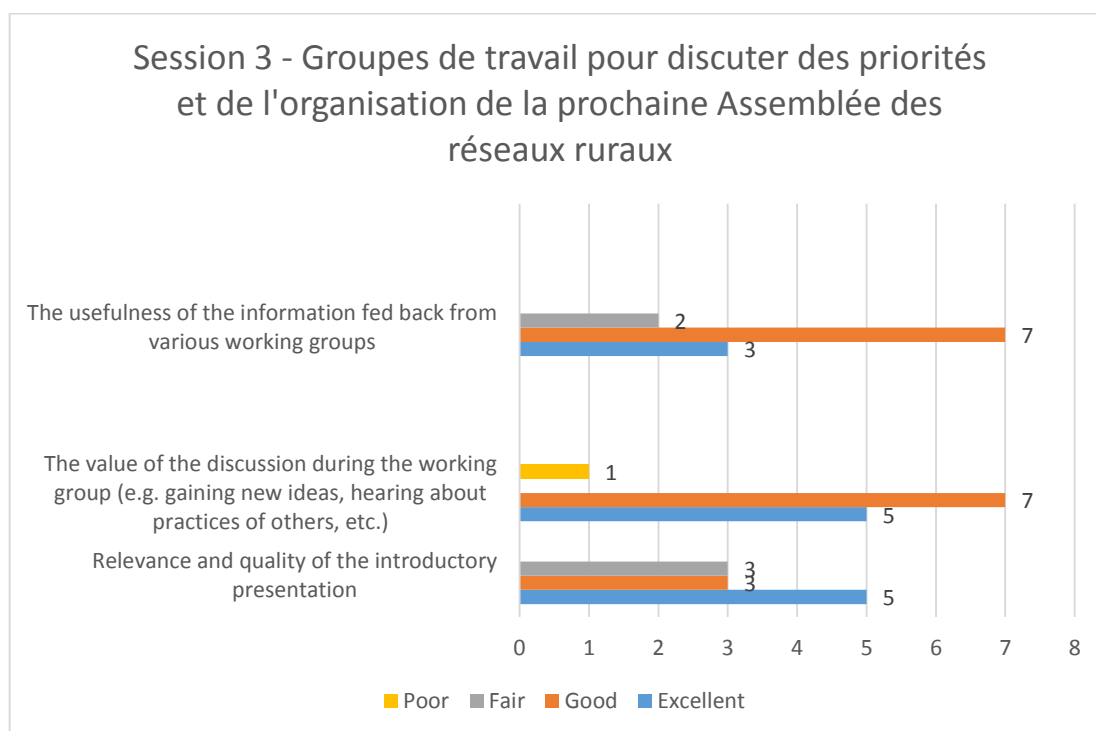
Pour la 1^{re} session, consacrée aux conclusions de Cork 2.0 et aux actions des réseaux ruraux qui en découlent, 11 formulaires d'appréciation ont été remplis. Les résultats sont les suivants :



Pour la 2^e session, 13 réponses ont été soumises et les résultats sont les suivants :



Pour la 3^e session, 12 réponses ont été soumises au total :



Messages clés que les participants retiendront du Groupe de pilotage :

- Il serait utile de planifier une série de présentations par des représentants du secteur privé à propos de bonnes pratiques d'approches verticales en relation avec des éléments fondamentaux de Cork 2.0
- En tant que réseau national, nous devons disposer des informations de Cork 2.0 à l'avance pour les partager avec nos collègues et partenaires